



SYNEOS

BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 004057061		1ere Gachée : 10:42 (1)		Date : 29/09/2026 SPM2609296004		Zone : ZONE A	
Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) : 0662869901		Véhicule : 252		SYNEOS HERME-FW-252-JS	
Client : C9254009 LIZSOL		Chantier : LES ORMES S/		Chauffeur : VINCENT		Centrale : HERME	
ZAC DE LAMIRAULT		LES ORMES S/ VOULZIE					
77090 COLLEGIEN		77134 Ormes-sur-Voulzie					
ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	Quantite Origine : 48.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 8.00		CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
1C40JXF1S4D20		BPS		NF		XF1	
						Classe chlorure	
						CL 0,40	
						Consistance(7)	
						S4	
						Dmax	
						22.4	
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM II/A-S 42.5 N				0		C40/50	
Appellation commerciale : BPS XF1 C40/50 S4 D20 CEM II/C 42 CEM II/C 42.5 N				Température :			
Mode de livraison :				N° Grue :			
				Retour béton			
SERVICES			ADJUVANTS			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE 8.00 METRE CUBE			TEMPO 11			Nom: Signature du client:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 8.00 METRE CUBE							
RESPONSABILITE ELARGIE DU 8.00 METRE CUBE							
PRODUCTEUR 8.00 METRE CUBE							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 8.00 METRE CUBE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
Type et quantité:							
Demandeur:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non